

LA VIE DE L'ACADÉMIE DE DIJON

ALERTE: PERSONNELS EN DANGER!



EDITO

«Un cadre propice pour le retour à l'école_» (rectrice académie de Dijon 30/08/2020); « Des maîtres heureux, ce sont des élèves heureux. C'est ce cercle vertueux que je souhaite renforcer. » (Blanquer 30/08/20) « L'Education Nationale choyée » (Casteix 21/10/2020), « C'est toute une institution qui est derrière ses professeurs et ses personnels » (Blanquer 16/10/2020; « Le sursaut national doit nous conduire à considérer que le professeur est central dans notre société (Blanquer, 22/10/2020)... ARRETONS LA MASQUARADE!

L'École pleure et souffre, les personnels se sentent abandonnés, méprisés!

L'École pleure son professeur Samuel PATY, tombé sous les coups du fanatisme et de l'intégrisme religieux alors qu'il faisait tout simplement son travail d'enseignant d'ouverture des élèves sur le monde, d'apprentissage de la liberté d'expression.

Mais on ne peut nier la responsabilité des politiques éducatives que nous dénonçons depuis des dizaines d'années dans l'Éducation Nationale et dans l'académie de Dijon. Oui, nous avons combattu la transformation de la voie professionnelle qui s'est traduit par la réduction des heures consacrées à l'enseignement général dans les lycées professionnels. Oui, nous réclamons des effectifs de 15 élèves par classe pour permettre de mener les apprentissages scolaires essentiels. Oui nous n'avons jamais cessé de nous mobiliser pour que l'on cesse de réduire le nombre d'adultes dans les établissements scolaires et pour que les salaires soient revalorisés. Pendant ce temps-là, les politiques éducatives entassent les élèves, suppriment les formations professionnelles et dégradent l'image des personnels de l'Éducation Nationale qui sont fustigés d'être des décrocheurs au moment de la 1ère vague du COVID ou traités de preneurs d'otages lorsqu'ils tentent de freiner la logique destructrice de destruction de l'École par des réformes inappropriées.

L'École souffre lorsque, unilatéralement, Blanquer décide de supprimer le temps de concertation et de préparation de l'hommage à Samuel Paty et en réduisant ce qui devait être un temps fort de recueillement à une simple minute de silence et la lecture d'une lettre tronquée de Jaurès, le tout complètement sorti du contexte car rendu parfois en plein milieu d'une séance d'EPS ou de géométrie!

Plus personne ne doute que la principale raison du maintien de l'ouverture des écoles doit permettre

à l'économie du pays de tourner mais élèves et personnels auraient pu s'attendre à ce qu'ils soient protégés par un réel protocole sanitaire.

Page 1 : Edito Page 5 : TZR bis Page 9 : Formations
Page 2 : Administratifs Page 6 : Répression Page 10 : Congrès 21

Page 3 : Effectifs Page 7 : Docu Page 11 : Congrès 71-Page 4 : TZR en galère Page 8 : Droit des femmes CSD 89 N° 137

Nov. 2020 Déposé le 13-11-20 La vie de l'académie UASEN CGT EDUC'ACTION 2 rue du parc 71100 Chalon sur Saône Site: ww.cgteducdijon.org E-mail: diion@cgteduc.fr

N°CPPAP 0122 S 07066 Dir. Publ. : J. Raillard Imprimé par nos soins Bimestriel prix 1€ CHALON PPDC

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



Et pourtant alors que l'épidémie est hors de contrôle le soi-disant protocole renforcé n'apporte aucune protection, le peu de mesures protectrices ne devant s'effectuer que dans la mesure du possible.

Les personnels se sentent méprisés, quand, à la veille d'une rentrée peu ordinaire, le ministre annule toute une organisation pour rendre hommage. Ils sont méprisés quand rien n'a entrepris depuis la sortie été 1^{er} confinement, quand aucune recommandation n'a été prise en compte pour la préparation de la rentrée de septembre. Méprisés quand aucun dialogue n'est mis en place entre représentants des personnels et les institutions comme entre les personnels et les chef·es d'établissement.

Non, rien n'a été fait depuis mars! C'est pourquoi L'École pleure et souffre, les personnels se sentent abandonnés! C'est pourquoi résolument à la CGT Educ'action nous appelons les personnels à résister, à alerter lorsqu'ils ne sont pas suffisamment protégés et à s'organiser pour obtenir une véritable politique sanitaire et sociale pour l'École.

J. RAILLARD

LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS

À l'issue du concours, les collègues (SAENES ou AAENES) sont nommé-es sur un poste parfois sans aucune formation. La formation initiale a lieu dans l'année de stage, sur quelques jours ou quelques semaines (trois semaines de mémoire pour les gestionnaires). Pour ces dernier-es, le 1^{er} jour de formation est apocalyptique. Il se résume à une succession de questions basiques : comment je fais un emploi du temps ? Comment je fais un bon de commande ? Comment je paie une facture ? Les professeurs me demandent les codes copies, je les trouve où ? Comment j'en crée un ? Quelle clef je donne ?

Une formation digne de ce nom est indispensable. On a le droit, au minimum, à une année en doublette avec un-e collègue formateur-trice expérimenté-e avant la première nomination définitive.

Il faut au minimum 3 ans pour se sentir à l'aise et connaitre son poste et ce qu'on attend de vous!

- La première année, on a la tête sous l'eau,

- La deuxième année, on fait de la brasse coulée,
- La troisième année, on sort enfin la tête de l'eau. La découverte du métier se combine avec l'arrivée dans un nouvel établissement, qu'il faut



apprendre à connaitre et s'approprier, ce qui prend du temps même pour les collègues confirmé-es.

La situation est pire pour les agents comptables : responsables sur leurs deniers personnels, ils-elles doivent émettre des réserves lors de la passation de service... alors qu'ils-elles ne connaissent pas le métier !

Les personnels administratifs ne sont **ni connus** (des autres membres de la communauté éducative, du rectorat, du ministère...), **ni reconnus** (la grille de rémunération que ce soit des catégories C, B ou A en est la meilleure preuve).

Le manque de reconnaissance va même au-delà puisqu'on n'hésite pas à nous faire travailler sur des applications qui ne sont pas en état de fonctionner! L'application pour les bourses de collège de cette année en est, là encore, le meilleur exemple: début de la campagne le 1/09 sur une nouvelle application, mode d'emploi envoyé après le 10/09, bugs à répétition, correctifs qui ne corrigent rien... Bref une campagne prolongée jusqu'au 4/11 (au lieu du 15/10) pour ne pas pénaliser les familles. Quel employeur, autre que l'Éducation nationale agirait ainsi avec ses employé-es et lui fournirait sans honte une application qui ne fonctionne pas pour travailler?

Une reconnaissance des compétences et du travail accompli par les salarié-es de l'ombre que sont les personnels administratifs est urgentissime, tant la fatigue et la lassitude de tous et toutes est grande. Elle passe par une revalorisation des salaires, un retour des 100ènes de postes supprimés ces dernières années et pas par une vidéo de « remerciements » du ministre!

V. DEBBICHE



LA PREUVE PAR LE CHIFFRE

Nous dénonçons depuis de nombreuses années la baisse du nombre de postes dans l'Éducation nationale. Pour les agents administratifs, la compression de personnels est synonyme de transferts de tâches dans la fusion des services du rectorat, la création des agences comptables.

Pour les enseignants, cela se traduit par un nombre de titulaires réduit dans les établissements, une recrudescence d'heures supplémentaires, des mesures de carte scolaire, une multiplication des postes partagés et des positions de titulaires-remplaçant es imposées.

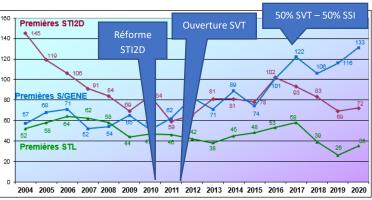
Si le ministère et les rectorats ont justifié les pertes de postes par une démographie en déclin, nous avons toujours constaté dans le même temps une augmentation du nombre d'élèves par classe. Du côté des organisations syndicales nous avons toujours dénoncé cette surcharge des classes, ne permettant pas un travail individualisé avec les élèves.



Le taux P/e (nombre de Prof par rapport au nombre d'élève, taux d'encadrement) n'a donc cessé d'augmenter la courbe des suppressions de poste allant plus vite que la baisse démographique! Nous aurions pu en rester là dans la casse des conditions de travail des enseignants et des élèves!

Mais force et de constater que quand la courbe démographique s'inverse, celle des suppressions de poste continue de baisser. Cela nous conduit inévitablement à des classes de 36 en terminale, 40 en BTS, plus de 30 en seconde!

Pour exemple, un lycée technique évoluant vers le lycée polyvalent, voit ses effectifs évoluer, malgré une réforme d'État pour relancer la technologie.



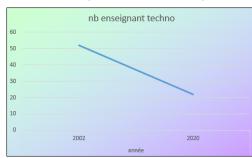
Reste que pour le nombre d'élèves relevant des étiquettes technologiques, le chiffre passe de 226 à 132. À ces chiffres il faut



ajouter ceux des classes post bac et CPGE, en légère progression.

Est-ce la volonté de rentabilisation d'une heure prof ou les ministres successifs qui pensent que dédoubler des classes c'est mieux pour la pédagogie mais ne font que le penser ? En tous cas la courbe des enseignants de discipline

technologique pour la même période, elle, n'a pas la même équation !!!



Cet exemple n'est pas un cas isolé, vous pouvez faire le même exercice pour votre établissement et vous devriez arriver aux mêmes conclusions!

À l'aube d'une campagne pour faire aboutir la revendication d'un abaissement des effectifs par classe, la préparation des moyens pour la prochaine rentrée pour changer de couleur en calculant autrement est essentielle.

C. CADOT



TZR EN GALÈRE!

Quand on devient professeur.e et qu'on est enfin titularisé.e, une espèce de dilemme s'impose au moment de « faire ses vœux » : doisje viser un poste fixe mais être éloigné de ma famille, mon lieu de vie, sans savoir si je vais pouvoir obtenir une mutation pour me rapprocher dans les prochaines années, ou bien dois-je opter pour la fonction de TZR, Titulaire d'une Zone de Remplacement, mais risquer d'être éloigné malgré tout et goûter à une précarité bien

spécifique à cette fonction ?



PARACHUTÁGE DE RENTRÉE

En fait ce n'est pas un choix, c'est même souvent imposé alors qu'on n'avait demandé, et puis le couperet tombe : on devient TZR. Apparait alors la petite phrase qu'on va répéter beaucoup plus que ce qu'on

avait espéré : je suis TZR. Je ne suis déjà plus vraiment professeur.e, je suis le ou la « remplaçante » de quelqu'un. Symboliquement c'est déjà une dévalorisation. On *n'est que* remplaçant.e pour les élèves et les parents. C'est le premier regard qu'ils posent sur nous, le petit jeune pas expérimenté qui va permettre de continuer à travailler normalement malgré l'absence du *vrai* professeur.

Sauf que TZR ce n'est plus forcément un court passage dans une carrière d'enseignant; cela peut s'étendre à une bonne dizaine d'années, voire plus pour certain.es... Et au bout de quelques années, c'est de moins en moins facile à vivre d'être la petite jeune qui remplace Madame Machin, de ne pas pouvoir faire un club théâtre dans son établissement, de ne pas pouvoir faire un projet sur l'année puisqu'on n'est jamais sûr.e de rester, de ne pas pouvoir assurer le suivi des élèves, de changer tout le temps de niveaux, de ne pas avoir de collègues « fixes » à qui se lier, de ne pas avoir sa « réputation » dans son établissement... On reprend toujours tout à zéro, et on est de moins en moins jeune.

Mais malheureusement, les difficultés ne s'arrêtent pas là. Comme on est de moins en moins jeune, on finit parfois par avoir des enfants, et quand on cherche un mode de garde alors qu'on n'a pas d'horaires prévisibles et qu'ils changent en cours de route, c'est un peu le parcours du combattant. Et quand on est TZR, on peut aussi être éloigné de chez soi, et on est généralement sur plusieurs établissements. On l'apprend souvent quelques jours avant la rentrée de septembre, ou souvent même après la rentrée. On découvre alors les niveaux qu'on aura, les emplois du temps (qui s'accordent souvent mal car les chef.fes ne se sont pas forcément concerté.es) et on doit préparer des séances en deux jours quand les chef.fes d'établissement sont assez généreux.ses pour nous accorder ce temps de préparation. Et puis on n'est en poste que pour quelques semaines, on ne sait jamais si le poste va être prolongé ou non, on change de poste en cours d'année scolaire et il faut encore tout recommencer. Le temps de travail à la est démultiplié maison par ces changements permanents.

Pour **Laure**, la découverte de sa nouvelle fonction et de l'incroyable manque d'informations qui accompagne cette entrée dans le métier vient complétement bouleverser son quotidien : « J'ai su que j'ai été TZR en même temps que tout le monde naturellement, mais pour la zone de remplacement ça a été compliqué : je suis de l'académie de Grenoble, avec rapprochement de conjoint j'espérais au moins avoir le Sud de l'académie de Dijon, ou à défaut le centre. J'ai appris un peu tard via d'autres TZR (zéro info sur le net) qu'on pouvait exprimer des vœux de remplacement (zone, long terme). J'ai donc envoyé un mail et ai tout demandé sauf l'Yonne. Après plusieurs appels, j'ai eu ma réponse le 27 août : un poste à temps complet et à l'année vers Sens, donc au point le plus au nordouest de l'académie. 4h30 de route. Trouver un logement à une telle distance et à trois jours de la rentrée fut impossible, surtout que les syndicats m'avaient dit qu'étant la plus jeune de l'académie dans ma matière, mon poste pouvait m'être retiré si un recours était fait par quelqu'un d'autre. Je n'ai pas eu d'infos sur les primes mais avec des recherches j'ai le droit aux frais de déplacement (20km d'écart entre mon RAD et établissement d'exercice) Étant dans un village de 1600 habitants, j'ai dû m'acheter une voiture et n'ai pas trouvé de logement dans mes prix (et meublé). Je vis donc à l'hôtel trois jours par



semaine et chez ma grand-mère les deux suivants. Pour l'avenir j'aimerais déjà rentrer vers chez moi, l'éloignement est très dur tant bien psychologiquement qu'économiquement (deuxième année d'éloignement) ... »

Parfois on nous dit qu'il y a des avantages à être TZR, par exemple quand on n'a pas de poste on est payé quand-même. Mais encore heureux! Nous avons passé le même concours au même niveau d'étude, la condition de TZR est déjà assez ingrate comme ça. Et finalement, quand on n'a pas de poste, ce qui est rare, que faisons-nous? Sommes-nous payés à ne rien faire? En fait, les chef.fes de nos établissements

rattachement administratif nous proposent des « missions ». Celles-ci ne sont pas toujours appropriées, bien que légalement nous ne devrions assurer que des fonctions qui correspondent à notre métier. Parfois, on doit juste assurer 18h de présence dans l'établissement... **Parfois** l'assistant.e devient de la professeure documentaliste, ou AED, parfois on participe à devoirs-faits, on fait des cours de soutien... Mais on n'avait pas signé pour ça, on voulait être professeur nous!

Une certaine culpabilité se mêle au regret de ne pas se sentir reconnu à notre "juste valeur", à l'incertitude permanente (tant au niveau du poste que des primes que l'on va toucher ou non) et au sentiment d'être à la disposition de la hiérarchie, un bouche-trou de l'éducation nationale...

Ainsi, **David, professeur de 31 ans, raconte** comment il a quitté la région parisienne où il avait un poste fixe dans l'Académie de Créteil pour devenir TZR dans l'académie de Dijon : « Au bout de deux ans [à Créteil], le loyer élevé étant la première raison de la demande de mutation, je l'obtiens et retrouve avec plaisir mon académie d'origine. Je passe au statut de TZR (71) et surprise... je suis informé par courrier (début juillet) que mon établissement de rattachement allait être celui où je fus lycéen! Je découvre, seulement la veille de la pré-rentrée, en appelant la secrétaire de direction au lycée que j'allais

enseigner dans mon RAD. Aucune information ne m'avait été communiquée par le rectorat à l'époque. Un emploi du temps de 22h pour débuter au lycée, la pression monte et se fait grandissante chaque jour, l'apprentissage se fait sur le tas. La formation à l'ESPE sur la partie lycée ne nous avait été dispensée, faute de budget... La crise sanitaire et la fermeture des établissements laissera un immense goût d'inachevé... surtout que cette année, mon RAD n'a pas changé. Je n'ai pas obtenu le poste que j'occupais l'an dernier au mouvement intra-académique par manque de

points et les quelques heures de complément dans ma matière à faire ne m'ont pas été attribuées. Sans AFA [remplacement à l'année] ni remplacement depuis la rentrée de septembre, je restais chez moi, frustré, jusqu'à ce que la proviseure adjoint du lycée ne me convoque afin que nous bâtissions, ensemble, un emploi du temps. Vient alors l'idée de mettre en place du soutien, de l'AP dans ma propre matière. Les élèves (tous

niveaux) s'inscrivent sur la base du volontariat et profitent de ma présence pour que je les aide, les conseille, révise la méthodologie avec eux, etc. Je vis cette situation tantôt avec la frustration de croiser mes anciens élèves qui doivent se demander ce que je fais là, frustré de ne pas pouvoir retravailler avec eux, tantôt avec la frustration aussi de ne pas toucher le même salaire (les HSA me permettaient de gagner plus de 500 euros de plus que mon salaire fixe aujourd'hui). Puis dernière source de frustration, l'entourage qui me fait constater avec un zeste de jalousie et un ton accusateur et hautain : « Tu te rends compte que tu n'as rien fait (ou presque) depuis septembre que tu es déjà / encore en vacances ??! » Les plus envieux d'entre eux remonteront jusqu'au mois de mars... Dois-je me sentir coupable ? Toutefois, les remerciements des élèves et ceux de leurs parents qui semblent être heureux que le dispositif ait été mis en place me redonnent un peu de baume au cœur. J'ai été





très franc avec eux en leur expliquant ma situation, en insistant sur le fait que je suis bien un enseignant certifié, peut-être pour me rassurer moi-même et ne pas paraitre à leurs yeux un prof « au rabais » : « je peux être appelé à tout moment, vous savez ? Donc peut-être que nous ne nous reverrons pas de l'année, qui sait ? » J'espère ne pas rester TZR toute ma vie ou ne plus le rester longtemps, j'en viens de plus en plus à regretter d'avoir quitté mon poste fixe malgré le coût de la vie en Ile-de-France, c'est dire... ».

Les TZR se sentent globalement peu soutenu.es car leur fonction implique un certain isolement. Un collectif national des TZR a donc été créé via les réseaux sociaux et une pétition a été lancée il y a deux ans avec les principales revendications des TZR, celles-ci n'ont malheureusement pas été entendues. Nous demandons donc toujours :

1.« De meilleures conditions de travail pour un travail plus efficace

- être affectés à l'année (AFA) pour les TZR qui le souhaitent
- des affectations sur 2 établissements maximum
- une limitation du temps de trajet à 1h30 par jour (Aller/Retour)
- la fin des affectations hors zone
- la fin des TZR académiques
- favoriser la stabilité des

TZR sur le même établissement dès que cela est possible

- une prise en compte des moyens de transport pour les TZR non véhiculés
- le respect du choix de l'établissement de rattachement administratif (RAD) par le TZR

2.Une meilleure reconnaissance du statut de TZR et de sa pénibilité

- ISSR pour tous (que l'on soit affecté à l'année ou en remplacements courts)
- bonifications conséquentes au mouvement intra académique (100 points par an) afin d'avoir la possibilité de sortir de ce statut.
- mesure de carte scolaire pour les TZR de plus de 10 années consécutives (valable sur les vœux commune)

3.Meilleure connaissance et respect de nos droits et devoirs par les chefs d'établissement

- Respect des 48h de délai de préparation
- Clarification des missions du TZR sans affectation dans le RAD
- Respect des temps de pause (déjeuner et temps de trajet)
- Vraie concertation sur les emplois du temps entre les différents établissements »

F. BERNARDIN, TZR depuis 6 ans

L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE : RÉPRESSION SYNDICALE ET LIBÉRALISME AUTORITAIRE.

Dans un contexte de contre-réformes contestées par les enseignant es et de casse de la fonction publique, ces dernières années se développe un raidissement de la hiérarchie. Ici ou là, il faut museler : « un fonctionnaire, c'est fait pour fonctionner! ».

À l'échelle nationale, les communiqués syndicaux ou les articles de presse témoignent de ces répressions syndicales : plaintes contre des

représentant e s

syndicaux ales du lycée B. Pascal à Clermont-Ferrand et du lycée C. Marot à Cahors pour manifestation illégale devant le lycée; plaintes contre 13 collègues à Montbrison, pour avoir retenu symboliquement les copies d'E3C pendant

quelques heures ; plaintes et suspensions contre 4 collègues syndiqué·e·s à Melle accusé·e·s d'être les grands instigateurs·trices de la contestation contre les E3C ; commission disciplinaire dans l'optique d'un licenciement pour un AED du lycée Marie Curie à Strasbourg qui a participé à un rassemblement devant son lycée contre la mise en œuvre des E3C ; mutation administrative d'une représentante syndicale au lycée de Chamalières, pour avoir écrit au rectorat dans le cadre d'une mobilisation du personnel contre les violences managériales de sa direction, etc. La liste serait bien longue, de quoi remplir le journal!

Et cela se passe aussi du côté de chez nous...



Ainsi, en 2018, au collège de Sombernon, en réponse aux 25 enseignant es (sur 32!) qui signalaient au rectorat les difficultés rencontrées avec leur principal et demandaient une médiation, l'autorité académique désigna en réponse deux boucs-émissaires, deux enseignants, l'un écopant d'un avertissement ou blâme et l'autre d'une mutation administrative!

Rappelons-nous aussi qu'en décembre 2018, 70 personnes se réunissaient devant le rectorat pour soutenir une enseignante du Castel, convoquée à cause d'une tribune humoristique sur le site internet dijoncter.info, signée de son nom et en précisant sa qualité d'enseignante!

Autre cas, en septembre 2020, au collège de Bourbon-Lancy : la représentante syndicale fut convoquée dans le bureau du proviseure, accompagnée de trois gendarmes puisqu'elle était l'initiative d'une photo prise devant l'établissement montrant une dizaine de personnes, enseignant e s et parents d'élèves. Le préfet a qualifié ce fait de manifestation illégale mais derrière ce fallacieux rappel à la loi, il n'y a qu'intimidation et répression.

Au-delà des pressions, déjà inacceptables, c'est une pénalisation de l'action syndicale qui s'instaure au sein de l'Éducation nationale, obéissant à des instructions ministérielles. Il faut « casser du gauchiste, casser toute contestation », disait l'autre. A l'école, c'est aussi la lutte des classes...

Naturellement, la CGT Educ'Action appelle les personnels à participer aux initiatives décidées localement pour défendre les collègues, de la motion votée au CA (et donc remontée au rectorat) au rassemblement de soutien, etc.

Il est par ailleurs nécessaire de ne pas intégrer cette nouvelle norme que le ministère impose dans sa définition nouvelle du métier d'enseignant : il faut refuser le « soit prof et taistoi !», en se rappelant que la liberté d'expression ne devrait pas s'arrêter là où commence une vérité qui dérange... autrement dit, s'il écoutait un peu plus le personnel, l'Éducation nationale se porterait peut-être mieux...

UN PAYS QUI SE TIENT SAGE DAVID DUFRESNE, 2020

« En voilà, une classe qui se tient sage! ».

Tels ont été les mots du policier qui filmait ces élèves, mis à genoux, les bras derrière la tête, pour certain.es face à un mur, lors de la mobilisation contre les E3C début 2020.



Ce reportage sur les injustices sociales et les violences

policières aurait pu être un énième long métrage plein de pathos et de misérabilisme. Cela aurait pu aussi être un reportage de propagande gauchiste consensuelle, un peu facile. Il n'en est rien.

David Dufresne construit son reportage sous la forme d'une mise en abyme cinématographique : des historiens, sociologues, GJ, parents d'élèves, syndicalistes, policiers voient ou revivent des scènes des manifestations ayant marqué ces dernières années. Loin d'être un visionnage entendu, on assiste à des désaccords entre les intervenants. Ainsi entre le journaliste qui a filmé les exactions de Benalla et le secrétaire du syndicat de police Alliance.

En parallèle, se mène une réflexion autour de la pensée de Max Weber sur le monopole de la violence physique légitime par l'État et son acceptation ou non par la société.

Au-delà des images choquantes, on mesure le fossé qui sépare deux visions de la réalité : celle des acteurs des luttes et celle relayée par les médias de masse, classe possédante apeurée et coincée dans son étroitesse d'esprit.

La sobriété du long métrage lui donne enfin toute son intensité. Elle permet aux spectateurs.trices de devenir acteurs.trices des réflexions autour de la violence symbolique et réelle.

V. RICHARD-ANDRIEU



CAMPAGNE VIOLENCES FAITES AUX **FEMMES**

Le point de départ de ce projet est une

discussion en classe avec ma classe de CAP pendant l'hiver 2019. Nous évoquons avec les élèves le triste décompte des femmes mortes sous les coups de leur mari depuis le début de l'année. Norberto prend alors la parole

et



#LIBERONSLAPAROLE #PROTEGEONSLESFEMMES #SALIVONSDESVIES #ZONTA

🚣 🐌 👺 🖊 📗 🔞

demande pourquoi on n'en parle pas plus en classe et si on ne pouvait pas faire quelque chose. Ce n'est pas souvent que les élèves impulsent un projet avec autant de motivation et ce sujet me tient à coeur. En effet, je suis très sensible à la cause des femmes, à la lutte contre les inégalités, le sexisme et les violences.

Nous ne savions encore quoi faire, ni comment mais très vite, j'ai pensé à des photos avec Alexis Doré qui est un ami et dont j'aime beaucoup le travail. Je me doutais un peu que ce projet lui plairait. Avec Alexis, nous avons trouvé pertinent d'ouvrir le projet à des filles, par conséquent, j'ai proposé à des filles de Seconde Prothèse Dentaire de se joindre à nous. Nous avons amorcé un travail de débat sur les relations filles-garçons, les violences conjugales et le traitement des femmes dans les medias (en particulier dans certains clips de rap et la publicité). Très vite il nous a semblé évident que nous réaliserions une campagne contre les violences faites aux femmes.

Malheureusement, la crise sanitaire a marqué un temps d'arrêt mais en juin, l'enthousiasme et la motivation des élèves étaient encore plus forts. Les nôtres aussi! Par conséquent, nous avons poursuivi le travail au cours de 2 après-midi, un troisième ayant été consacré aux prises de vue dans un studio professionnel (Inuk).

L'exposition est le résultat de discussions intenses et passionnées et surtout de très bons moments, en classe comme en studio. Je suis très fière de notre travail d'équipe et de l'esprit de tolérance et de justice de mes élèves.

J. GRELLET

LA LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES, C'EST TOUTE L'ANNÉE!

Résolument féministe, la CGT est de toutes les mobilisations pour les droits des femmes et la lutte contre les violences, et ce, toute l'année. La FERC CGT a décidé de faire des focus, tous les

mois, de novembre 2020 à 2021, avril sur des thématiques féministes en avec nos champs professionnels. Chaque mois marqué sera par une journée spéciale, accompagnée par articles et communiqués de presse, et des visuels à faire circuler sur les réseaux sociaux:



19 novembre : journée mondiale des toilettes et focus sur la précarité menstruelle

21 décembre : journée mondiale de l'orgasme et focus sur l'éducation à la sexualité

24 janvier : journée internationale du sport féminin

11 février : journée internationale des femmes et filles de science

8 mars : journée internationale de lutte pour les droits des femmes

7 avril : journée mondiale du travail invisible S. GAUDILLERE





RAPPEL FORMATIONS À VENIR

(Ouvertes aux syndiqué-es et non syndiqué-es) Malgré l'incertitude des conditions sanitaires, la demande de participation doit être faite au moins un mois à l'avance.

★ Stage conseil d'administration

4 décembre 2020

Bourse du Travail, rue du Transvaal, Dijon

Stage santé et conditions de travail

17 et 18 décembre 2020

Maison des syndicats à Chalon-sur-Saône

Stage AED et Vie scolaire

8 janvier 2021

Lycée Clos Maire à Beaune

Stage accueil des nouveaux et nouvelles syndiqué.es et sympathisant.es

SDEN 21: 14 janvier 2021

Bourse du Travail, rue du Transvaal, Dijon

SDEN 71: 14 janvier 2021

Maison des syndicats à Chalon-sur-Saône

★ Stage violences faites aux femmes

11 mars 2021

UL d'Autun, rue du Clos Jovet

10

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DANS LE 21

Les 1^{er} et 2 octobre 2020, les syndiqué-es CGT Éduc'action de Côte d'or se sont réuni-es à la Bourse du Travail de Dijon pour assister au 10^{ème} congrès du Syndicat Départemental CGT Éduc'action Côte d'Or. Ces deux jours de congrès se sont déroulés dans une atmosphère studieuse mais conviviale, dans le respect des consignes sanitaires, COVID 19 oblige.

Lors de ces deux jours de travail, un bilan des trois ans de mandat a été dressé puis nous nous sommes tournés vers l'avenir. Dans un contexte de mise en place des réformes Blanquer, les syndiqué-es réuni-es ont débattu des orientations nationales de notre syndicat et de la manière de les décliner sur le territoire Côte d'Orien. Déterminé-es à s'organiser et à proposer les meilleurs outils de lutte à l'ensemble des personnels de l'Education Nationale de Côte d'Or, la CGT Educ'action souhaite plus que jamais faire connaître et faire vivre son projet d'École, un projet où l'École se doit d'être égalitaire, épanouissante et formatrice.

À l'issue du congrès, les syndiqué-es ont procédé à l'élection d'une nouvelle équipe dirigeante :



Mathilde COLAS-MIZON et Violette RICHARD-ANDRIEU ont été élues co-Secrétaires

Générales Départementales. Au cours des trois prochaines années, elles auront à cœur de mettre en œuvre, avec la Commission Exécutive renouvelée, les objectifs avancés par le congrès : renforcer la position de la CGT Educ'action Côte d'Or afin de défendre tous les personnels de l'Éducation mais aussi être porteur-ses d'une autre vision de l'École, pour les élèves et les personnels. Localement, cela passe notamment

par la lutte intersyndicale engagée contre le mépris dont sont l'objet les AESH par le rectorat



concernant le calcul de leur temps de travail ou encore l'amélioration du traitement des TZR.

Globalement, et de manière interprofessionnelle, la Commission Exécutive renouvelée et la nouvelle co-direction départementale défendront un autre avenir à proposer à toutes les générations : un avenir sous le signe de la justice sociale, de l'emploi pour toutes et tous, d'une meilleure répartition des richesses, d'une baisse du temps de travail, etc. C'est dans ces différentes échelles que s'inscrit l'action de la CGT Educ'action 21.

V. RICHARD-ANDRIEU et M. COLAS-MIZON

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DANS LE 71

Le 10ème congrès de la CGT Educ'action 71, repoussé une première fois à cause du confinement, s'est finalement déroulé le 8 octobre sous la pression de la crise sanitaire qui redoublait d'intensité.

Les discussions entre les participants ont dépeint une ambiance pesante dans toutes les salles des profs. Les personnels sont résignés et le dialogue n'est jamais facile à engager. La réforme du lycée a fait voler en éclat le groupe-classe et la notion même d'équipe pédagogique. Dans les lycées pro, c'est la mixité des publics qui est source de désorganisation et qui fissure les cadres réglementaires. Partout la pression hiérarchique s'intensifie. Les réunions en tout



genre se multiplient et s'enchaînent. Le management par les heures sup est la seule réponse à tous les problèmes.



militer Dans ce contexte, dans son établissement est difficile. Nos syndiqué.es se sentent isolé.es et peu légitimes représenter leurs collègues. La formation syndicale peut outiller nos adhérent.es et en faire des militant.es mais il faut les convaincre d'utiliser leurs droits pour cela. Nos collègues culpabilisent de s'absenter et de laisser leurs classes. Pourtant, cela peut être l'occasion de s'extraire du cadre quotidien pour prendre du recul, analyser nos pratiques professionnelles et syndicales et surtout pour échapper à la pression hiérarchique permanente.

Les discussions lors de la feuille de route ont mis en évidence l'importance de réaliser un travail de terrain régulier. Nous devons garder contact avec nos syndiqué.es isolé.es, avec une communication sans doute moins formelle, plus personnelle. Des réunions de bassin pourraient permettre de regrouper les personnes et redynamiser certains secteurs.

Enfin, au-delà des questions juridiques et techniques qui relèvent trop souvent de situations purement individuelles, notre action doit aussi s'appuyer sur les revendications des personnels : nous devrons aller les rechercher, les porter afin d'agir dans un syndicalisme de conquête au lieu de toujours être sur la défensive.



À l'issue de ce congrès une nouvelle Commission Exécutive de 9 membres a été élue, avec Cyrille BERNIZET comme secrétaire général et Gaelle SERAND comme trésorière. Cette CE aura mission de mettre en œuvre au mieux les orientations débattues ce jour.

C. BERNIZET

LE 89 EN CONSEIL SYNDICAL DÉPARTEMENTAL



Le Conseil syndical départemental de la CGT Educ'Ation Yonne s'est tenu le 5 octobre au lycée Louis Davier à Joigny. Après un accueil café chaleureux, les activités se sont enchainées dans une ambiance très conviviale : bilan de l'activité syndicale écoulée, présentation des comptes, promotion des stages syndicaux à venir, bilan de rentrée, actualités liées à l'activité scolaire et aux revendications, et enfin, travail préparatoire sur les amendements à proposer pour le congrès de Guidel.

Un tour de table a permis de faire le point pour chacun des participants sur la continuité pédagogique, le niveau actuel des élèves face à la rupture scolaire, le management des équipes de direction, les réformes déjà en vigueur et le métier d'enseignant.

Le constat sur la rupture forcée de la scolarité des élèves est identique pour tous les enseignants présents : « du bricolage » dans



des conditions souvent complexes, avec des travaux rendus par les élèves sous des formats très divers, de l'innovation pédagogique avec les moyens du bord sans avoir forcément les compétences nécessaires. Certains camarades ont dû gérer en même temps leurs propres enfants à la maison. S'est ajouté un grand sentiment de solitude face à cette continuité pédagogique et au

manque de communication des équipes dirigeantes. Le souhait de ne pas revenir au « distanciel » sans formation adéquate s'exprime aussi bien pour les enseignants que pour les élèves. Il est encore difficile d'évaluer l'incidence de cette rupture sur le niveau des élèves. Pour certains enseignants en collège, les reproches vont même jusqu'à condamner la sévérité de leur notation. Les camarades regrettent aussi d'avoir dû utiliser leur propre matériel informatique pour fournir un télétravail que le ministère refuse de reconnaître comme tel.

Les conditions de travail pour cette rentrée scolaire sont épuisantes, que ce soit au niveau des déplacements des enseignants au collège pour éviter les mouvements d'élèves ou au port du masque nécessitant d'élever la voix pour être compris et de faire répéter pour comprendre. Quant aux réformes, elles s'apparentent à un concours d'amateurisme avec des expérimentations chronophages dans l'urgence au détriment des savoirs. Ce sentiment « d'occuper les élèves » commence à devenir assez démoralisant et risque, malgré la bonne volonté, d'engendrer à terme des départs de collègues pour des activités plus épanouissantes.

L.ROBERT

UASEN-CGT EDUC'ACTION
2 rue du parc
71100 Chalon sur Saône
Tél.: 03 85 46 09 07
E-mail: dijon@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 21 Bourse du Travail 17 rue Transvaal 21,000 Dijon Tél.: 03 80 37 14 08 E-mail: 21@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 58 2 Bd Pierre de Coubertin 58000 Nevers Tél.: 03 86 50 67 85 E-mail: 58@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 71 2 rue du Parc 71100 Chalon sur Saône Tél.: 03 85 46 09 07 E-mail: 71@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 89 Avenue Molière - BP 247 89306 JOIGNY Cedex Tél: 07 81 38 25 28 E-mail: 89@cgteduc.fr

> Notre Site : www.cgteducdijon.org

Notre Facebook : CGT Educ'Action Académie de Dijon : non à la

casse de l'Ecole

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer aux adresses indiquées ci-dessus

Je souhaite :	□ me syndiquer □	prendre contact
Nom :	Prénom:	
Adresse personnelle : Code postal :	Commune :	
Discipline :	Grade ou corps :	. Echelon :
Adresse:	Commune :	
Discipline : Etablissement ou Ecole : Adresse :	Grade ou corps :	. Echelon :

